



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Coronavirus : La Municipalité de Sainte-Aurélie
Mise à jour le 14 mai 2020

(Sainte-Aurélie, le 14 mai 2020) – La Municipalité de Sainte-Aurélie tient à informer ses citoyens des mesures suivantes – **MISE À JOUR LE 14 MAI 2020** :

- Les bureaux municipaux réouvriront à compter de mardi le 19 mai 2020 dès 8 h 30 et selon l'horaire habituelle, cependant, on vous demande de toujours favoriser les communications par téléphone et/ou courriel. Il faut toujours respecter les règles en vigueur de distanciation sociale, le lavage des mains, le port du masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter la distanciation, etc. Vous devez préférentiellement faire vos demandes de permis via le site Internet au <https://www.ste-aurelie.qc.ca/pages/permis-et-urbanisme> ou venir vous procurer un formulaire à la réception. On vous demande de prendre rendez-vous au préalable pour pouvoir rencontrer le directeur général, le directeur des travaux publics et de l'urbanisme ou le maire;
- Le chalet des loisirs, la salle d'entraînement, la salle municipale, la bibliothèque, les parcs, le camping, la plage publique et le Stade Abénaquis sont toujours fermés jusqu'à nouvel ordre;
- Les cours de yoga et de zumba sont toujours reportés jusqu'à nouvel ordre.

Monsieur René Allen, maire, tient à mentionner qu'il est primordial de respecter les directives de la santé publique afin de protéger les visiteurs ainsi que les employés.

La situation évolue rapidement, il est possible que des changements surviennent prochainement, on vous invite à consulter régulièrement le site Internet de la Municipalité au www.ste-aurelie.qc.ca et la page Facebook de la Municipalité.

Ensemble, mais à distance, ça va bien aller!

– 30 –

Source :

Stéphane Héту | Directeur général

dgsteaurelie@sogetel.net

418 593-3021

